

LES JOURS DE **LANS**

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE VILLAGE • **PRINTEMPS 2024**

n°36



LANS-EN-VERCORS

CULTURE

Une loi pour les
bibliothèques publiques

VIE LOCALE

Le Concours
départemental d'élevage

MAIRIE

État civil
2023

SOMMAIRE

—
P. 03
LANS EN IMAGES

—
P. 04
ENFANCE & JEUNESSE

—
P. 05
CULTURE

—
P. 06
TOURISME

—
P. 07
VIE LOCALE

—
P.08
CIVISME

—
P. 09
MAIRIE

—
P. 11
TRIBUNE POLITIQUE
& INFOS PRATIQUES



MAIRIE-LANSENERCORS.FR
COMMUNEDELANSENERCORS

INSCRIVEZ-VOUS
À LA LETTRE
D'INFORMATION



Lans-en-Vercors est labellisée



Lans-en-Vercors est jumelée avec



© Jérôme Naray

ÉDITO

En 2018, Lans-en-Vercors organisait la traditionnelle Fête du Bleu, qui met à l'honneur un fromage, un Parc naturel régional, des bêtes, des femmes et des hommes.

En 2024, place au Concours départemental d'élevage ! Si les animations que l'on trouve habituellement seront présentes, c'est près de 500 animaux qui les accompagneront : aux fidèles Villardes, Montbéliardes et Abondances, viendront s'ajouter, Prim'holstein, Charolaises..., aux chevaux du Vercors de Barraquand, les Comtois. Porté par la commune, la station d'élevage du Vercors et les éleveurs de l'Isère, cet évènement se déroulera pour la première fois en montagne et sera indéniablement une vitrine pour notre agriculture, notre territoire porteur de valeurs. Je vous invite dès maintenant à participer à la fête en rejoignant les

« UN TERRITOIRE QUI AVANCE »

ateliers « décoration », un moment convivial qui permet aussi de faire des rencontres et tisser des liens.

La compétence eau et assainissement a été transférée à la communauté de communes depuis le 1er janvier. Le service prend peu à peu ses marques, chacun doit trouver sa place en réfléchissant à ce qui relève de l'intercommunalité plutôt que de la commune, et c'est là toute la difficulté. Néanmoins, nous avons réussi à lancer, avant le transfert, un dernier chantier d'investissement : l'assainissement collectif route du Mas.

La Région Auvergne Rhône-Alpes a validé la nouvelle charte du Parc naturel régional du Vercors, elle devra maintenant être ratifiée par l'ensemble des communes. Il faut remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce document qui doit nous accompagner pendant 15 ans.

Michaël Kraemer
Maire de Lans-en-Vercors



© Mairie de Lans-en-Vercors



© Le Cairn



© Le Cairn

1. Le vendredi 12 janvier se sont déroulés les voeux à la population. À cette occasion, le conseil municipal jeunes a pu présenter les différents projets sur lesquels le groupe s'est investi tout au long de l'année 2023 et ce qui sera mis au travail pour 2024.
2. Spectacle *Entourloupes* au Cairn : le duo Kilombo a offert aux spectateurs une performance acrobatique sensible et virevoltante !
3. Le public est venu nombreux assister à la parade d'ouverture du Festival Jeunes Bobines. Après avoir déambulé sur les rythmes entraînants de la *BatukaVI*, petits et grands ont ensuite assisté au feu d'artifice sur la place du village.

SAMEDI 25 MAI : FÊTONS LE JEU !

Cette année, c'est dans la cour de l'école que la Fête du jeu intercommunale pose ses valises. Relais local d'un événement international, la Fête du jeu est l'occasion pour les différentes structures éducatives du territoire de se réunir et de proposer de multiples activités, pour petits et grands. Spécificité de cette année, un après-midi plus intimiste sera réservé le mercredi aux enfants des structures médico-sociales pour leur permettre de participer à cet événement. ■

ILS VONT CHANTER, ON VA DANSER !

Cette année tous les élèves de l'école élémentaire se sont mis à la chorale. Ils sont accompagnés par Mme Gaspard et Mme Maniaval, enseignantes, ainsi que par Karine Rizzato, conseillère pédagogique. Une fois par semaine, ils se retrouvent pour apprendre le rythme, l'écoute et le placement de voix. Au programme, des chansons entraînantes qui donnent envie de danser ! Ce projet permet de rassembler l'ensemble des classes autour d'un travail commun, pour lequel les élèves sont de plus en plus enthousiastes. ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

LA PASSERELLE, ROUAGE ESSENTIEL DU DYNAMISME DE LA COMMUNE

Les enfants de la Passerelle, accompagnés par l'équipe pédagogique, s'emparent des projets qui rythment la vie de Lans-en-Vercors. Grâce à eux et à leur drapeau, les couleurs de l'accueil de loisirs ont flotté en tête de cortège du carnaval. Les moussaillons, maquillés et déguisés pour la circonstance, ont donné le tempo et l'ambiance piraterie était au rendez-vous ! Pour le concours d'élevage, des silhouettes vont trouver leur place sur le rond-point à l'entrée du village. Vaches, chevaux, moutons, poules, les animaux seront peints par les enfants et installés pour mettre Lans au diapason agricole dès le mois de juillet. Des passe-têtes vont aussi être réalisés par leurs soins et installés dans l'espace « Graines d'éleveurs » pour prendre des photos déguisés en fermier, animaux et autres mignonneries. L'implication dans la vie de la commune se fait dès le plus jeune âge à Lans-en-Vercors ! C'est inspirant, non ? ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNE : PROJETS D'ICI ET D'AILLEURS

La journée éco-citoyenne reprend son format initial d'une journée complète dédiée à la réduction des déchets et à la biodiversité. Rendez-vous le 4 mai pour le traditionnel ramassage des déchets, le village éco-citoyen pour sensibiliser les visiteurs aux différentes actions portées par les acteurs du territoire en faveur de la biodiversité, et un vide-grenier, dans l'idée de limiter les déchets et de donner une seconde vie aux objets.

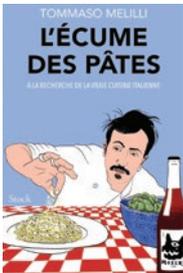
Le lendemain, les jeunes du CMJ s'envoleront pour une semaine à Saint-Donat, au Québec, afin de parler avec leurs homologues québécois de la gestion durable des forêts, découvrir la culture québécoise, fêter les 150 ans de la commune et les 35 ans du jumelage.

Et enfin, avec l'arrivée des beaux jours, le projet de l'abri de Font Froide va pouvoir reprendre. Les jeunes vont aller visiter l'atelier de Vertaco Charpente, l'entreprise qui a été retenue pour la rénovation de l'abri.

De quoi bien les occuper ! ■

ON A AIMÉ... À LA MÉDIATHÈQUE

L'écume des pâtes, une autobiographie de Tommaso Melilli,
éd. Folio, 2023



Après 10 ans passés derrière les fourneaux de l'Est parisien, le chef italien Tommaso Melilli entreprend un tour des osterie et trattorie italiennes, pour apprendre à connaître les chefs, les ingrédients et les cuisines locales. Il retrouve sa langue maternelle, raconte son travail en cuisine, écoute et regarde faire les professionnels. La base de tout, c'est l'amour du service, de l'hospitalité, et du plaisir d'un moment partagé !

Le théorème du Vaquita, une bande dessinée d'Hugo Clément, Vincent Ravalec et Dominique Mermoux, éd. Fayard, 2023



Hugo Clément, journaliste engagé, nous embarque pour un tour du monde des initiatives pour sauver la planète. Chaque chapitre est une prise de conscience sur le vivant, l'état de notre terre, les abus et nos contradictions. Un roman graphique qui met en lumière à travers le dessin sensible et coloré, ces héros du quotidien qui luttent contre la disparition de la biodiversité et des écosystèmes. Un autre moyen de parler des combats écologiques ! Dès 12 ans.

Bonaventure et compagnie, un roman jeunesse de Alex Cousseau (auteur) et Charles Dutertre (illustrateur), éd. Rouergue, 2022



Dans une forêt inextricable où les fleurs sont aussi grandes que les arbres, vivent Bonaventure Édreton, sa cousine Susie (des musaraignes), et leurs voisins Salvador Tricotin (une grenouille) et Piotr Opalkalovitch (un ver de terre). Ce roman composé de plusieurs récits rebondit de question en question. Vaut-il mieux partir ou bien rester ? Et c'est parti, des aventures surprenantes, au charme irrésistible. Un livre qui fait l'effet d'un câlin, d'un plaid douillet... Dès 7 ans. ■

UNE LOI POUR LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Pour la première fois de leur histoire, les missions des bibliothèques sont définies par une loi : « garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs, favoriser le développement de la lecture ». Cette loi du 21 décembre 2021 conforte leur rôle : développement de collections pluralistes, de services, de coopérations avec d'autres structures éducatives et culturelles, réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme, exercice des droits culturels. Le réseau des médiathèques du Vercors met tout en œuvre pour apporter un service de lecture publique de qualité, qui s'inscrit totalement dans le cadre de cette réglementation. ■



© Adobe Stock / Morakot



© Collectif des Fiers Désinvoltes

DES PROJETS CULTURELS AVEC VOUS !

Vivre une aventure artistique nous semble aussi enthousiasmant que découvrir des œuvres culturelles, d'où l'envie de vous permettre de participer ! Le printemps au Cairn sera riche de projets avec l'accueil de compagnies en résidence qui mèneront des actions avec les habitants du territoire :

- **SZ**, en résidence pour trois ans dans le Vercors, continuera les ateliers et spectacles de ciné-concert en allant à votre rencontre.
- **La compagnie Infini Dehors** démarrera des ateliers d'écriture dans les écoles et les médiathèques début mars. Textes qui seront intégrés au spectacle *7.44, juillet à travers la forêt*, le 25 juin au Cairn.
- **Le collectif des Fiers Désinvoltes** vous invitera à participer à un stage *À vos Cabales !* du 23 au 25 avril afin de créer un spectacle amateur de comédie musicale, le 27 avril au Cairn. À vous de jouer ! ■

DES MÉDAILLES POUR LES LANTIERES

De toutes les couleurs et à tous les niveaux, les médailles pleuvent !

Gilles Cavalli, notre vétéran, décroche le titre de Champion du monde de judo WIBK en M6 - de 90 kg. Du côté du ski alpinisme, **Robin Galindo** a remporté le titre de Champion du monde en U23.

Louna Dupont continue également sur sa lancée, avec des incursions dans le top 20 mondial. **Pierre Teyssier**, en élite nationale de cyclisme, est dans le top 10 régional en individuel et son équipe a reçu la médaille de bronze aux Championnats de France. **Mélanie de Bona** a décroché l'or aux Championnats d'Europe de ski adapté. **Anaëlle Bondoux**, avec son 20/20 en tir lors de la poursuite de Sjusjøen, a gagné cette épreuve de l'IBU Cup en Norvège et rejoint régulièrement le top 5 de cette compétition. ■

E-TROPHÉE ANDROS : L'ULTIME

C'était le dernier tour de piste pour le E-Trophée Andros, après 35 ans d'existence.

Une belle réussite, aussi bien au regard du nombre de spectateurs pour cette dernière édition, que par la qualité de la course en elle-même. Une réussite qui doit beaucoup à l'investissement sans faille de Norbert Ingold ! ■



© Damien Roche

SKI SCOLAIRE AUX MONTAGNES DE LANS

Cette année encore, les domaines skiables de Lans en Vercors ont accueilli les écoles maternelle et primaire du village. Ce sont près de 200 enfants qui sont venus skier, encadrés par les moniteurs de l'ESF, avec à chaque séance une thématique à découvrir, entre métiers de la station et environnement montagnard.

Au programme : ski nordique pour les élèves de moyenne section, ski alpin pour les grandes sections et alternance des deux pratiques pour les élèves du CP au CM2. Les conditions d'enneigement n'ont pas permis d'accueillir toutes les séances de ski nordique, mais les équipes de la station ont travaillé pour concevoir un parcours permettant la pratique du fond en périphérie du domaine alpin quand cela était nécessaire.

Cette action, financée par la commune, permet au plus grand nombre de découvrir ou se perfectionner en ski, en s'appropriant leur territoire et ses spécificités. ■

ABRI DE FONT FROIDE : TÉMOIGNAGES

Vous avez connu l'abri de Font Froide avant qu'il ne tombe en ruines ? Dans le cadre de sa réhabilitation, nous cherchons des personnes qui pourraient témoigner de son histoire.

◆ *Contactez la mairie :*
04 76 95 40 44
mairie@lansvercors.fr

DES NOUVELLES DU FLOCON VERT

En ce début d'année 2024, l'objectif d'amélioration continue se tourne vers le tourisme accessible. Point noir lors de notre audit de labellisation, la commune a à cœur de trouver des solutions pour répondre à ces besoins que l'on ne peut plus ignorer. Un groupe de travail de réflexion collective est ouvert à quiconque souhaite apporter son expertise sur le sujet. L'enjeu : proposer une offre dédiée (aménagement d'accessibilité, offre touristique adaptée, accompagnement des socio-professionnels dans la démarche...)

◆ *Ça vous intéresse ? Contactez-nous :*
04 76 95 40 44
mairie@lansvercors.fr ■



© Valériane Jimmet

PASSAGE DE RELAIS POUR LANS TAXI

L'entreprise de taxi créée en 1987 par Jean-Claude Jalliffier-Verne, reprise par son fils et sa femme, a été cédée en début d'année 2024. Après plus de 37 ans de service, nous leur souhaitons bonne route !

♦ **Nouveaux contacts :**

Taxis Alpes Services : 06 58 79 13 34

Taxi Service 38 : 04 76 33 36 36. ■

L'INTERLUDE, CAFÉ CANTINE

Deux salles, une terrasse, un jardin, un endroit pour manger à toute heure de la journée, un coin livres, des jeux à partager, un salon pour se reposer ou se retrouver, un accès wifi pour travailler : voilà ce qui vous attend à l'Interlude !

♦ **Réservation : 07 81 56 02 89**
ou 04 76 56 07 81. ■

ÉCURIES DU COL DE L'ARC : 2 LABELS

Les labels Poney Club et Cheval Club de France, portés par la Fédération Française d'Équitation, attestent de la qualité globale des prestations proposées par l'établissement. Félicitations aux Écuries du Col de l'Arc pour leur engagement dans la démarche qualité et l'obtention de ces labels ! ■



LES ÉLEVEURS LANTIERS, VITRINE DE L'AGRICULTURE DU VERCORS



Des vaches, des chevaux, des moutons, des chèvres, des abeilles et même des escargots sont élevés à Lans-en-Vercors toute l'année. Et encore plus, leurs exploitations sont ouvertes au public ! Quoi de mieux pour rencontrer les éleveurs de Lans, discuter avec eux et goûter leurs produits ?

Tous plus passionnés les uns que les autres, ils participent à la valorisation de ces métiers souvent malmenés et méconnus du grand public. Leur savoir-faire est à découvrir ou redécouvrir, et leurs produits à ramener à la maison, pour les déguster en famille ou avec des amis. Les circuits courts sont l'avenir des producteurs locaux, on peut tous contribuer à leur rayonnement.

Retrouvez-les sur le circuit thématique « Le Val de Lans, de fermes en ateliers » et baladez-vous en empruntant les sentiers à la découverte des produits « Made in Vercors ».

♦ **Plus d'informations : www.vercors-experience.com. ■**

LE CONCOURS DÉPARTEMENTAL D'ÉLEVAGE, UNE AVENTURE COLLECTIVE

Plusieurs mois de préparation, des dizaines de réunions, des centaines de coups de fil, une multitude de décisions : c'est la recette pour aboutir à une fête dont la commune se souviendra. Heureusement, un collectif s'est chargé du sujet : les Éleveurs de l'Isère (organisateur historique), la Station d'élevage de Villard-de-Lans, la mairie de Lans-en-Vercors, des associations et des citoyens engagés, sans lesquels rien ne serait possible.

Différentes commissions sont ouvertes à qui veut les rejoindre, avant ou pendant les trois jours du concours : décoration, buvette et snacking, parkings, et le marché « paysans et producteurs ».

Pas moins de 150 bénévoles sont nécessaires, alors si vous souhaitez intégrer un petit groupe où la bonne humeur et la convivialité sont de mise, n'hésitez plus : rendez-vous du 23 au 25 août pour le concours et dès demain pour les préparatifs !

♦ **Contact : mairie@lansenvercors.fr - 04 76 95 40 44. ■**

BRÛLAGE À L'AIR LIBRE, C'EST NON !

Les déchets verts se retrouvent à la déchetterie et non en cendres dans votre jardin. Ils seront ainsi valorisés au lieu de partir en fumée.

VOISINAGE ET RESPECT, C'EST LA CLÉ

Pour être un bon voisin, voici quelques règles de base à respecter :

- je bricole aux horaires autorisés : en semaine (8h30 à 12h et 14h à 19h30), le samedi (9h à 12h et 15h à 19h), le dimanche et les jours fériés (10h à 12h),
- je ramasse les déjections de mon animal de compagnie,
- je ne laisse pas traîner mes poubelles,
- je jardine, je plante, j'entretiens en respectant les consignes de la commune : pas de brûlage à l'air libre, taille des haies en bordure de voie publique pendant la période autorisée, pas de plantations trop près du mur de la ligne de séparation entre deux propriétés.

Et quelques idées pour contribuer au bien vivre ensemble :

- j'organise une fête des voisins le 31 mai prochain,
- je communique, pour désamorcer les petits soucis au quotidien ! ■

DANS LE NOIR, ON DOIT VOUS VOIR !



© Adobe Stock / yirohork

L'enjeu pour circuler la nuit à vélo ou à pied est double : voir et être vu.

Pour cela, il existe des équipements, dont certains sont d'ailleurs obligatoires depuis 2022.

Avec les beaux jours et l'envie d'en profiter au maximum, on peut vite se retrouver dans le noir. Il est donc important d'avoir le bon équipement : a minima un gilet réfléchissant, des catadioptres sur le vélo et des bandes réfléchissantes sur un accessoire vestimentaire.

Ne négligez pas la sécurité ! ■

NOS COMPAGNONS LES CHIENS

Il est toujours plus agréable de voir son chien évoluer en liberté et de l'observer jouer avec ses compagnons lorsqu'on se promène, mais il est interdit de le laisser divaguer tout seul, autant pour sa sécurité que pour celle des autres. De plus, lors de vos balades avec votre ami à quatre pattes, pensez toujours à prendre un petit sac pour ramasser ses déjections et ainsi éviter la verbalisation. ■

VOL DANS LES VOITURES : VIGILANCE

Avec l'arrivée des beaux jours, les voitures vont ressortir des garages pour vous conduire à la découverte des beaux paysages du Vercors. Lorsqu'elles passeront la journée à attendre votre retour, elles seront sans défense.

Pensez à quelques consignes pour éviter le pire : ne laissez pas votre véhicule ouvert (même pour un court instant), ne laissez pas d'objet de valeur à l'intérieur (même dans le coffre), stationnez dans un endroit fréquenté ou encore mieux, préférez le vélo, le covoiturage ou les transports en commun ! ■

TAILLE DES HAIES, ATTENTION AUX DATES !



© Prostoiehv / freepik.com

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité.

Les travaux sur les haies sont interdits durant la période de nidification des oiseaux, qui s'étend du 15 mars au 31 juillet pour les particuliers et collectivités, et du 16 mars au 15 août pour les agriculteurs.

Les haies permettent d'héberger de nombreuses espèces protégées et jouent un rôle important dans la prévention des risques naturels (coulées de boue, inondations). Elles sont aussi des brise-vents. Leur taille ou leur arrachage est susceptible de causer des préjudices importants à l'environnement. ■

PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

L'État, par le biais de la loi APER du 10 mars 2023, sollicite les communes pour définir les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER) susceptibles d'accueillir de nouvelles installations. À Lans-en-Vercors ce sont les panneaux photovoltaïques en toiture, les ombrières et le réseau de chaleur qui ont été ciblés par le travail préparatoire mené avec le soutien du Parc naturel régional du Vercors. Si le futur zonage vise à faciliter les projets qui s'y intégreraient, il restera possible d'en déployer sur d'autres lieux, mais avec un processus de validation plus complexe.

Votre avis compte, participez à la concertation !

Jusqu'au 9 avril : consultation du projet en mairie ou sur le site internet de la commune.

Lundi 29 avril à 20h : réunion publique en salle Saint-Donat. ■

LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

La collecte des « gros objets » par les services techniques de la commune a lieu de mai à octobre, le dernier jeudi du mois.

Les personnes intéressées par ce service doivent impérativement s'inscrire en mairie par téléphone au 04 76 95 40 44 jusqu'au mardi qui précède le jeudi de ramassage, avant 17h. Pensez-y ! ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

RECONNAISSANCE ET EXEMPLARITÉ

Mardi 16 janvier 2024, la collectivité de Lans-en-Vercors a reçu la visite des membres de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail, du Centre de Gestion de l'Isère. Cette instance, composée de représentants du personnel et des collectivités territoriales, a pour mission principale de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des agents dans leur activité professionnelle. Elle participe également à l'amélioration des conditions de travail.

La visite avait pour objectif de mettre en avant et féliciter les agents des services techniques pour l'aménagement de leurs espaces de travail. Une matinée d'échanges enrichissante et constructive qui a permis à l'équipe de s'engager sur de nouveaux projets et pistes d'amélioration. La qualité du travail réalisé a été soulignée par les membres de l'instance qui ont invité leurs agents à nous rendre visite ! ■

COVOITURAGE : NOUVELLE SOLUTION

Depuis le 2 janvier, le service « M covoit' Lignes+ » est en place sur le Vercors. Grâce à l'application mobile, conducteurs et passagers se coordonnent et se retrouvent.

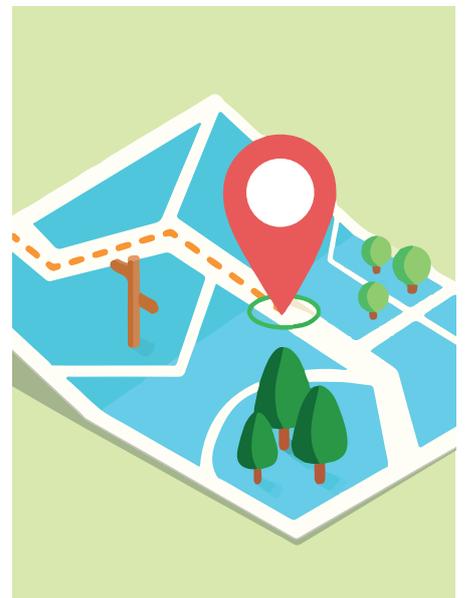
M covoit' : l'aller-retour à Grenoble facile, écologique et convivial !

DES RUES, DES NUMÉROS, DES ADRESSES

Depuis plus de 2 ans, la commune prépare la fiabilisation de l'adressage, rendue obligatoire par la loi. De nouvelles rues, impasses ou chemins ont été définis par le conseil municipal et de nouveaux numéros ont été attribués.

Cette démarche a pour but de faciliter l'identification de chaque habitation et ainsi permettre de mieux assurer l'intervention des secours, les prestations à domicile ou les différentes démarches de raccordement.

Si vous êtes concernés, vous recevrez prochainement un courrier d'explication ainsi que la plaque numérotée à apposer sur le pilier de votre portail ou votre maison. ■



URBANISME : DÉMATÉRIALISATION

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commune de Lans-en-Vercors est en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne. La dématérialisation facilite et fluidifie l'instruction des dossiers. Alors, n'ayez plus d'hésitation pour utiliser ce service en ligne !

Rendez-vous sur lansenvercors.fr, rubrique **Mon quotidien > Urbanisme & Habitat > Services et démarches > J'ai un projet de construction.**

♦ *Un souci ? Une question ? Appelez le service urbanisme : 04 76 95 40 44.* ■

LE SITE INTERNET RETROUVE LA LIGNE

Depuis le mois de janvier, le site internet de la commune a fait peau neuve. Il a gagné en fluidité, en rapidité. Toutes les informations utiles ont été gardées mais la mise en page est plus moderne et plus claire. L'ensemble des sites du territoire a suivi la même cure de jouvence. Un travail de longue haleine a été réalisé par les petites mains de la collectivité qui ne sont pas infaillibles, si vous constatez des erreurs merci de les signaler en mairie !

♦ www.mairie-lansenvercors.fr ■



ÉTAT CIVIL 2023

NAISSANCES

Elia FUGIER
Timéo LEMAITRE
Arthur BELLOSGUARDO
Fantin JOURDAN
Phiméon MASSON
Orphée THÉVENOT DESJONQUERES
Flora REYMOND
Nina POITOU
Liv BONNEFOY MIETTON
Maël PEYROUS
Louison GRISSOT
Arthur DI IORIO

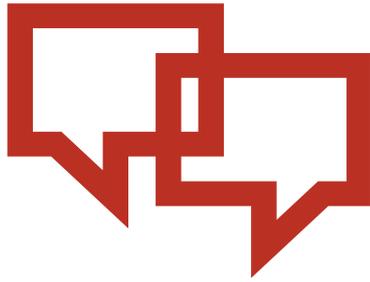
MARIAGES

Florine SALUT et Thibaud STOERKEL
Eve HAFFNER et Aurélien DAUGUET
Mélanie EYRAUD et Yohann CHARVET
Charlotte DUGOURD et Corentin CAMUS
Camille VEILLET et Jean-François GERVASONI
Cindy COURTOIS et Teddy RIEBEL
Alicia PEREZ et Jonathan POUTEIL-NOBLE
Constance KOUDLANSKY et Guillaume DE LUSTRAC
Florie DELMOTTE et Vincent CAMPREDON - - CARNAROLI
Candice BOULLET et Timothé POUJOL
Nancie GIROUD et Adrien FONT
Vanessa ROCHE et Yohan TRIBOULAT

DÉCÈS

Zita SCATTOLON
José MARINO
Paulette MONTAGNE née FERNANDEZ
Germaine MOULIN née ROLLAND-MUQUET
Catherine COCHE née PÉLEGRIN
Jean-Pierre BELLE-PÉRAT
Denis ROCHAS
René MEYNIER
Jean MAMI

Listes non exhaustives, réalisées en fonction des autorisations préalablement signées par les ayants droit. ■



LA MAJORITÉ

Favoriser le dynamisme de l'agriculture a été depuis longtemps une démarche constante de la commune qui prend tout son sens aujourd'hui au vu de l'actualité. Rappelons à cet égard toutes les actions menées au niveau du PLUi pour assurer un maintien des surfaces agricoles indispensable à la vitalité des exploitations et à leur développement.

Cette stratégie passe aussi par la valorisation de leurs produits, de leur transformation et leur vente directe au consommateur. Elle a été mise en œuvre dans le cadre du projet alimentaire de territoire, une démarche volontaire, collective, centrée sur le sujet de l'alimentation dans toutes ses dimensions. Un projet appliqué à la restauration collective, les repas à la cantine reposent sur 80% de produits de qualité, composés de produits bio et de produits en circuits courts, favorisant les produits locaux ou de proximité.

Le soutien à l'agriculture c'est aussi un ensemble de manifestations organisées conjointement avec les agriculteurs pour mettre en valeur leurs savoir-faire, leurs produits et le patrimoine agricole de notre territoire : Fête du Bleu, des foins, de la moisson, les marchés des producteurs en nocturne le jeudi pendant l'été et le samedi matin sur la place du marché. Toutes les opportunités pour valoriser nos agriculteurs sont saisies : souvenez-vous du Global Food Forum, et bientôt ce sera le Concours départemental d'élevage, du 23 au 25 août !

LA MINORITÉ

Soutenons nos agriculteurs locaux. L'agriculture a une place particulière sur notre territoire. Aujourd'hui cette profession doit faire face à de nombreuses difficultés.

Nous partageons leurs préoccupations face à l'incapacité à vivre dignement de leur métier, et devons tout mettre en œuvre pour préserver cette agriculture de montagne.

En tant qu'élu, nous encourageons une agriculture saine, vivante et durable rémunérant correctement ceux qui la servent. C'est une condition indispensable à l'équilibre de la ruralité et au maintien de notre environnement.

Les collectivités peuvent avoir une politique incitative : en favorisant les installations/transmissions, en pérennisant les surfaces agricoles, en promouvant leurs productions pour la consommation locale, en valorisant cette agriculture auprès du grand public.

Achetons et consommons local, cela favorise les circuits courts et le revenu des producteurs, gage de leur pérennité et de l'identité de notre territoire.

Dans un contexte de changement climatique, l'agriculture devra encore s'adapter comme elle l'a toujours fait. C'est un métier essentiel à la société et pourtant l'un des moins bien considérés, espérons que le capital sympathie acquis lors des récentes manifestations perdure.

Les agriculteurs veulent avant tout vivre dignement de leur métier, une demande capitale pour ceux qui assurent notre alimentation. Chacun de nous a une part de responsabilité à prendre.



♦ MAIRIE DE LANS-EN-VERCORS

1, place de la Mairie
38250 Lans-en-Vercors
Horaires d'ouverture :
• Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
• Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr
www.mairie-lansenvercors.fr

♦ BUREAU DE LA POLICE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h

♦ SERVICE URBANISME

Le service urbanisme reçoit en mairie sur rendez-vous uniquement :
• Lundi de 9h à 12h (au téléphone à partir de 8h30) et de 14h à 16h
• Mardi de 8h à 12h

**Si vous ne recevez pas le bulletin municipal chez vous, n'hésitez pas à contacter la mairie :
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr**

Publication éditée par la mairie de Lans-en-Vercors, 1 place de la Mairie, 38250 Lans-en-Vercors.

Directeur de la publication :

Michaël Kraemer.

Directeur de la rédaction :

Michaël Kraemer.

Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce numéro.

Photo de couverture : ©Focus Outdoor

Maquette : Guillaume Véfour.

Mise en page : Mairie de Lans-en-Vercors.

Impression : Numéricopie, ZAE Les Geymonds, rue des Tamagnards, 38250 Villard-de-Lans
Imprimé sur papier certifié PEFC.
Distribué par La Poste.

Cet exemplaire ne peut être vendu. Ne pas jeter sur la voie publique.



CONCERT

Samedi 4 mai | 20h30



LE CAIRN
LE CENTRE CULTUREL DE LANS EN VERCORS

TARIFS > DE 19€ À 25€
INFOS > 04 76 95 42 62 | RESA > lecairn-lansenvercors.fr |

JOURNÉE
éco-citoyenne

SAMEDI 4 MAI
PLACE DE LA MAIRIE

LANS-EN-VERCORS

Ramassage des déchets
Eco-village avec animations tous publics
Vide-grenier

